

## Public concerné et prérequis

Formation ouverte aux directeurs d'établissements et de services, responsables administratifs et comptables, binôme direction/ comptable conseillé.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Objectifs

Connaître les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social

Comprendre le mécanisme du Plan Pluriannuel d'Investissement introduit par le décret du 22/10/2003

Comprendre les étapes de construction d'un PPI

## Programme

### Contexte

Le plan pluriannuel d'investissement a été introduit par le décret du 22/10/2003 dans le cadre de la pluri-annualité budgétaire. Il peut être lié à la présentation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM). Il implique pour les ESMS de pouvoir projeter une politique de financement et d'investissement à moyen terme.

Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social

- Le traitement des résultats
- Les réserves et les provisions
- Les autres retraitements

Les grands équilibres du bilan financier

- Du bilan au bilan financier
- Le fonds de roulement – le besoin en fonds de roulement et la trésorerie

Le plan pluriannuel d'investissement

- Le cadre réglementaire
- La mise en œuvre et la réalisation du Plan pluriannuel d'investissement

## Durée, effectifs

3.5 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

## Intervenant(s)

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

## Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques (70%) et exercices pratiques – mises en situations (30%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

## Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.



**Programme de formation**  
**Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)**

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.



**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)